



ECHANGE DES ACTIONS AU PORTEUR EN ACTIONS NOMINATIVES ORDINAIRES

L'Assemblée générale des actionnaires de Bondpartners SA, qui s'est tenue le mercredi 27 mai 2020, à huis clos, a décidé de procéder à l'échange du capital-actions au porteur en capital-actions nominatif. Après échange du capital-actions au porteur, le capital-actions de la société Bondpartners SA se montera à CHF 5'500'000.00 (cinq millions cinq cent mille et 00/00) réparti en

- 50'000 (cinquante mille) actions nominatives de CHF 10.00 (dix et 00/00) chacune, privilégiées quant au droit de vote (CH0211204091 - CH21120409) et en
- 50'000 (cinquante mille) actions nominatives ordinaires de CHF 100.00 (cent et 00/00) chacune (CH0545753953 - CH54575395)

ECHANGE

1 action au porteur de Bondpartners SA d'une valeur nominale de CHF 100.00 (CH0006227414 – CH622741)

est convertie en

1 nouvelle action nominative ordinaire de Bondpartners SA d'une valeur nominale de CHF 100.00 (CH0545753953 – CH54575395)

Date ex : 22.07.2020

Date de livraison : 24.07.2020

PROCEDURE

Conservation en dépôt

Pour les titulaires d'actions au porteur qui détiennent leurs actions dans un dépôt ouvert auprès d'une banque, la conversion en nouvelles actions nominatives est effectuée automatiquement. Les actionnaires ne doivent entreprendre aucune démarche pour l'échange.

Conservation à domicile

Les titulaires d'actions au porteur qui détiennent leurs actions à domicile ou dans un coffre-fort sont priés de transmettre immédiatement ces actions à leur banque en vue de leur échange en nouvelles actions nominatives ordinaires.

INFORMATIONS GENERALES

Titrisation et livraison

Les nouvelles actions nominatives ordinaires seront émises sous forme de droits-valeurs (suppression de l'impression des titres) et devront être inscrites dans un dépôt titres auprès d'un établissement bancaire. Les actionnaires ne sont pas en droit d'exiger la délivrance ou l'impression de certificats individuels d'actions nominatives ordinaires. Chaque actionnaire

enregistré peut toutefois exiger en tout temps que Bondpartners SA établisse une attestation relative aux actions nominatives ordinaires qu'il détient selon le registre des actions.

Droit au dividende

Les nouvelles actions nominatives ordinaires donnent droit au dividende à partir de la date ex (22.07.2020).

Cotation et négoce

Les 50'000 (cinquante mille) nouvelles actions nominatives ordinaires pourront être échangées sur la plateforme de négoce électronique OTC-X de la Banque Cantonale de Berne à partir du 24 juillet 2020.

Inscription au registre des actionnaires

Afin d'être autorisés à exercer leurs droits à l'assemblée générale annuelle, les actionnaires sont priés de se faire inscrire au registre des actionnaires immédiatement après l'échange des anciennes actions au porteur en nouvelles actions nominatives ordinaires.

Droit applicable et for

Droit suisse, le for juridique est Lausanne.

Registre des actions

Courriel : rega@bpl-bondpartners.ch

No de valeur / ISIN

Actions nominatives ordinaires Bondpartners SA, valeur nominale de CHF 100.00 (CH0545753953 - CH54575395)

Actions au porteur Bondpartners SA, valeur nominale de CHF 100.00 (CH0006227414 – CH622741)

Cette annonce ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a et/ou 1156 du code des obligations. Pour de plus amples informations, vous voudrez bien consulter le site Internet de Bondpartners SA (www.bpl-bondpartners.ch).

Lausanne, le 3 juillet 2020